DLP 13-10-81865395

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL :

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN SPECIAL LIMOUSIN-FRUIT 1981 - N° 17

N° 213

ARBORICULTURE FRUITIÈRE en Limousin

Le 7 Octobre 1981

SESIE DU POMMIER

Ce ravageur se manifeste dans de nombreux vergers du département de la CORREZE.



. DESCRIPTION

- L'adulte est un papillon de 20 à 25 mm d'envergure de couleur bleu-noir. Les ailes antérieures portent des taches translucides bleutées et l'abdomen présente une bande transversale rouge typique à l'espèce.

- La chenille de couleur blanc-jaunâtre atteint une longueur de 25 mm à son complet développement.

. BIOLOGIE

La femelle pond isolément des oeufs blanchâtres sur les écorces du pommier, de préférence au niveau des branches charpentières et du tronc, sur les plaies de taille, les chancres et les bourrelets de greffe.

Dès l'éclosion, la jeune chenille pénètre sous l'écorce où elle creuse des galeries durant deux années consécutives avant d'atteindre sa taille maximale et se transformer en papillon.

Il y a donc une génération tous les deux ans

De ce fait, on trouve des chenilles de diverses tailles. Au printemps, la chenille de 2 ans se chrysalide dans un cocon et l'adulte apparaît, laissant le cocon vide qui dépasse de l'écorce.

Cette dépouille nymphale est visible à l'oeil nu.

P.1146

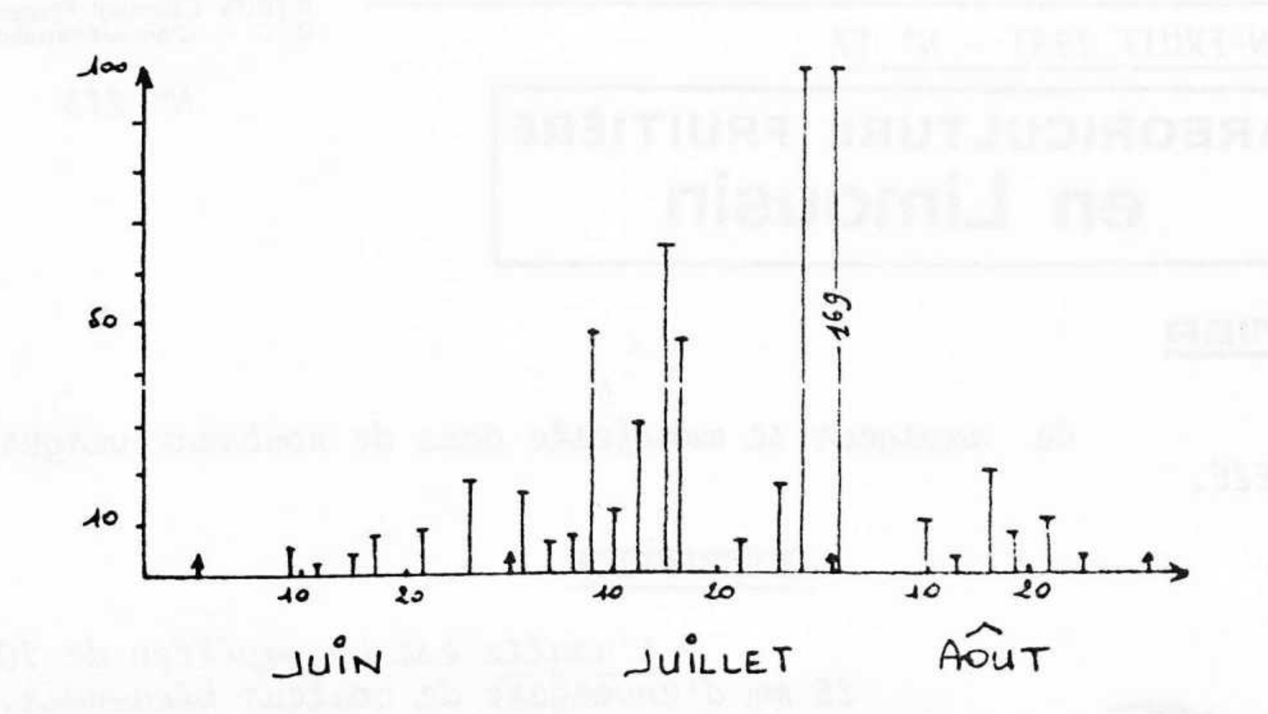
DIRECTEUR-GERANT : A. FARGEIX.

. DEGATS

Les galeries provoquées par les chenilles affaiblissent le sujet atteint par une alimentation déficiente, par l'aggravation des chancres et par la formation d'hypertrophies ou de crevasses.

Dans la région de CONCEZE, un piégeage alimentaire a été mis en place. Il a permis de suivre le vol des papillons qui a débuté dès les premiers jours de Juin et qui s'est terminé vers la fin Août avec un maximum d'activité fin Juillet début Août.

L'examen du tronc et des branches charpentières permet de dénombrer les dépouilles nymphales qui apparaissent de l'écorce.



Courbe de vol de l'insecte

Région de CONCEZE

. LUTTE

* Epoque de traitement

- Une première intervention est nécessaire après récolte pour lutter contre les jeunes chenilles qui ont pénétré superficiellement.

- Une deuxième sera faite au printemps au stade E (température égale à 15°).

Il est conseillé lors du traitement de bien mouiller les branches charpentières et le tronc.

Le produit le plus performant serait le dichlorvos à la dose de 200 g de m.a./hl (CARMETHIN 50, DEDEVAP liquide, DICHLOTOX 50 L, NOGOS 50 EC, APHITOX).

TAVELURE DU POMMIER ET DU POIRIER

En 1981, la tavelure du pommier, en particulier, s'est développée de façon importante dans de nombreux vergers.

Afin de réduire les risques de contaminations primaires au printemps, une pulvérisation à base d'urée sur le feuillage est conseillé à la dose de 5 kg/hl d'azote de l'urée (produit titrant 46 % d'azote à raison de 12 kg à l'hl).

. si les conditions de l'automne et du début de l'hiver permettent une activité prolongée, même discrète, des pucerons dans la culture, le traitement peut devenir nécessaire.

. si le froid stoppe assez rapidement l'activité des pucerons dans la culture, toute décision de traitement peut être différée. Un froid persistant ou très intense supprime le risque de dégâts.

La persistance d'action des produits peut être insuffisante en cas d'intervention trop précoce. Exceptionnellement, si l'activité des pucerons se poursuit ou reprend 15 jours environ après le traitement, une seconde application est nécessaire.

Les insecticides utilisables sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et insecticides ont été observés. On évitera donc les mélanges et les applications trop rapprochées de ces deux types de produits (se renseigner auprès des firmes).

Les Avertisseurs Agricoles tiendront les agriculteurs informés au cours de l'automne, du risque encouru par les cultures du fait de la jaunisse nanisante de l'orge.

MATIERE ACTIVE	SPECIALITE	CONCENTRATION	FIRME	DOSE
Bromophos	NEXION EC 40	360 g/l	SOVILO	1 l/ha
	SOVI-NEXION 25 EM	250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha
	RHODIANEX	250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha
Perméthrine	PERTHRINE	250 g/l	SOPRA	0,25 l/ha
	AMBUSH	250 g/l	LA QUINOLEINE	0,25 l/ha
Fenvalérate	SUMICIDINE	100 g/l	AGRISHELL	0,25 l/ha
Deltaméthrine	DECIS	25 g/l	PROCIDA	0,3 l/ha

C O L Z A

GROSSE ALTISE DU COLZA.-

Avec le radoucissement des températures, les captures deviennent importantes dans le département de l'ALLIER région de TRETEAU et de SAINT-GERAND-de-VAUX.

Dans le département du PUY-DE-DOME (région de MEZEL, COURNON et de ST-BONNET-s/ALLIER), les captures progressent depuis quelques jours.

Par contre, dans le département de la HAUTE-VIENNE (région des VASEIX), elles demeurent faibles.

Une visite des cultures s'impose.

Pour plus d'informations, consulter le bulletin n° 27 du 23 Septembre 1981.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

P147